

IA ET ETHIQUE : retour d'expérience

11 mars 2025

Amélie JUGAN

DELEGUEE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPO)



Missions:

Informe, conseille et donne des recommandations à Paris Habitat et ses collaborateurs

S'assure de la conformité de Paris Habitat à la réglementation en vigueur

Sensibilise et forme les collaborateurs

Centralise les demandes d'exercice de droit (accès, suppression, etc.) et gère les violations de données

Est le contact privilégié de la CNIL notamment en cas de contrôle

Assure une veille réglementaire

- L'intelligence artificielle (IA) est devenue **omniprésente** dans notre société
- L'IA **transforme notre quotidien à une vitesse vertigineuse.**
Ex: De la recommandation de films sur les plateformes de streaming aux assistants vocaux de nos smartphones, en passant par les diagnostics médicaux et les véhicules autonomes.
- Cette révolution technologique **soulève des questions fondamentales en termes d'éthique, de sécurité et de respect des droits fondamentaux**

SOMMAIRE

1. Encadrement juridique avec le RIA et RGPD

2. Expérimentation IA de Paris Habitat

3. Témoignage: les défis du DPO pour un cadre éthique de l'IA



ENCADREMENT JURIDIQUE RIA/RGPD

Encadrement juridique avec le RIA et le RGPD

Deux législations européennes:

RIA

Règlement IA
(ou IA Act)
12/07/2024

RGPD

**Règlement Général
de la Protection
des Données** (ou
RGPD)
27/04/2016

RIA

- 1ère législation au monde sur l'IA
- Encadre le développement, la mise sur le marché, la mise en service et l'utilisation des systèmes d'IA
- **Objectifs:**
 - une IA digne de confiance et centrée sur l'humain
 - un haut niveau de protection de la santé, de la sécurité et des droits fondamentaux
 - des règles harmonisées pour soutenir l'innovation

RGPD

- Harmonise les lois sur la protection des données à travers l'UE
- Règles pour protéger les données personnelles des individus et à réguler leur traitement par les entreprises.
- **Objectifs:**
 - La confidentialité et la sécurité des données personnelles,
 - Donner aux individus plus de contrôle sur leurs données

Encadrement juridique avec le RIA et le RGPD

RIA – Approche par les risques

Risque
inacceptable

= **INTERDICTION** (contraire aux valeurs de UE et porte atteinte aux droits fondamentaux)
Notation sociale, exploitation de vulnérabilité des personnes, police prédictive ciblant les individus, reconnaissance des émotions au travail ...

Haut risque

= **Exigences renforcées** (peut porter atteinte à la sécurité des personnes et leurs droits fondamentaux)
Systèmes biométriques, systèmes IA utilisées dans le recrutement ou pour des usages répressifs ...

Risque de transparence

= **Obligations de transparence** (notamment en cas de risque manifeste de manipulation)
Chatbots, génération de contenu artificiel

Risque minimal

= **Pas d'obligation spécifique**
Tous les autres systèmes d'IA

Modèles d'IA à usage général
(notamment IA générative)

= **plusieurs niveaux d'obligations** (nouvelle catégorie d'IA)
Transparence, documentation, évaluation et atténuation des risques systémiques⁷

Encadrement juridique avec le RIA et le RGPD

RGPD - Approche fondée sur de grands principes, l'évaluation des risques (AIPD) et la responsabilisation (accountability)

1. PRINCIPE DE FINALITÉ

2. PRINCIPE DE MINIMISATION

3. PRINCIPE DE TRANSPARENCE

4. PRINCIPE DE SÉCURITÉ

5. PRINCIPE D'EXACTITUDE

6. PRINCIPE DE CONSERVATION LIMITÉE DES DONNÉES

Encadrement juridique avec le RIA et le RGPD

Articulation RIA et RGPD:

- Des législations qui sont **complémentaires**
Ex: la conformité du système d'IA au RGPD est incluse dans la déclaration UE de conformité exigée par le RIA .
- Des législations avec des **notions similaires** telles que le principe de transparence et obligations de documentation

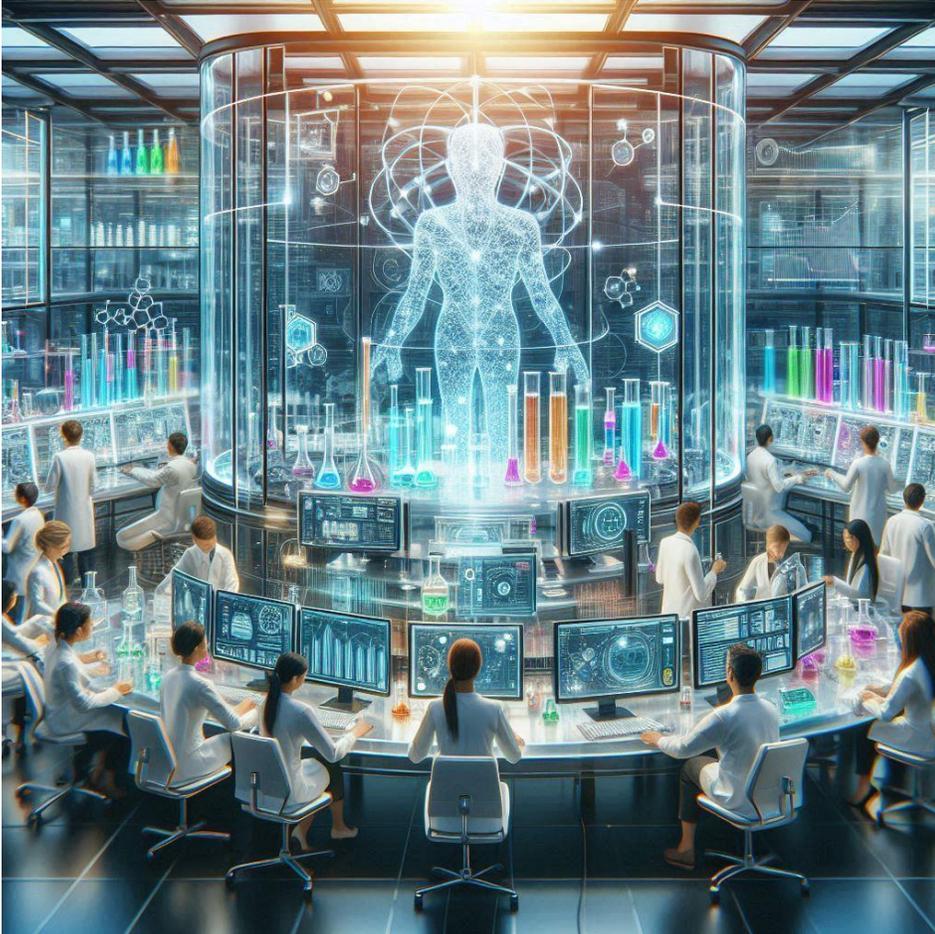
Le cadre juridique de l'IA en Europe repose:

- sur une combinaison du RIA et du RGPD
- visant à protéger les droits des individus
- tout en favorisant l'innovation technologique
- de manière sécurisée et éthique.



EXPERIMENTATION IA de PARIS HABITAT

Expérimentation IA de Paris Habitat



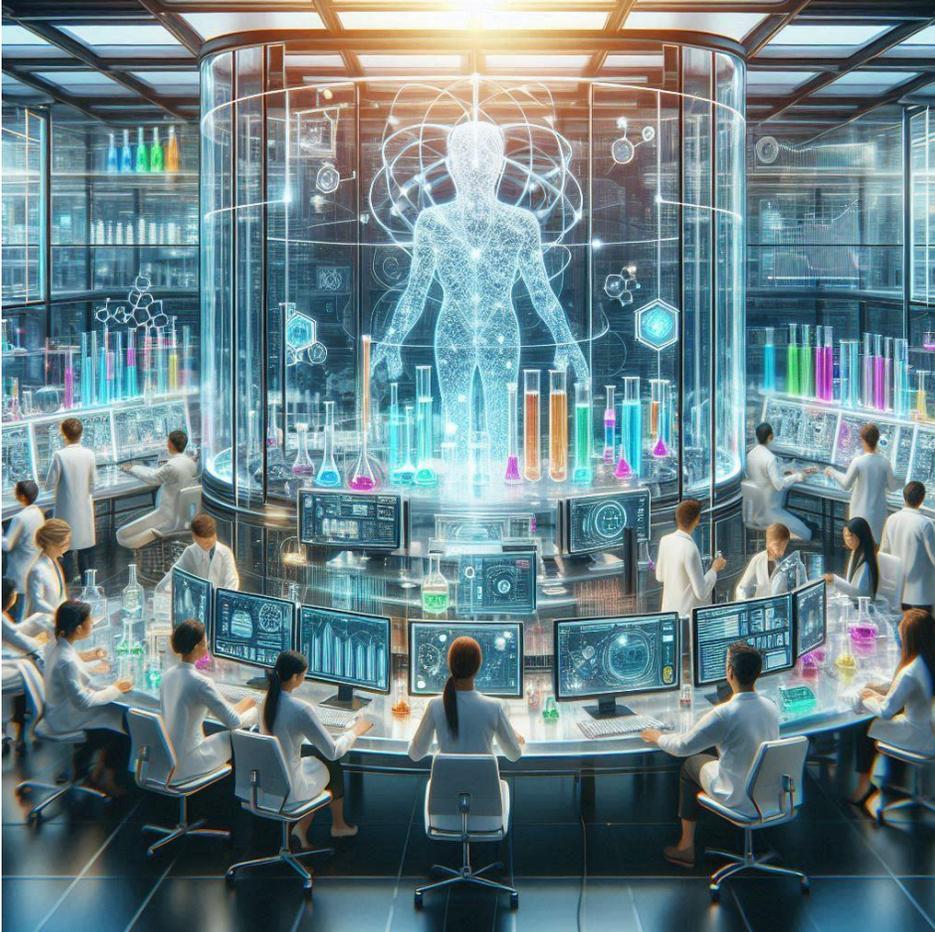
■ Impulsion

- Direction Générale
- En lien avec son ambition stratégique n°6 de faire évoluer les organisations, outils et modes de travail pour gagner en agilité

■ Objectifs

- Découverte des fonctionnalités de l'IA
- Identification des cas d'usage prometteurs
- Mesure de la valeur ajoutée pour les utilisateurs et pour un éventuel déploiement chez Paris Habitat

Cadre de l'expérimentation IA de Paris Habitat

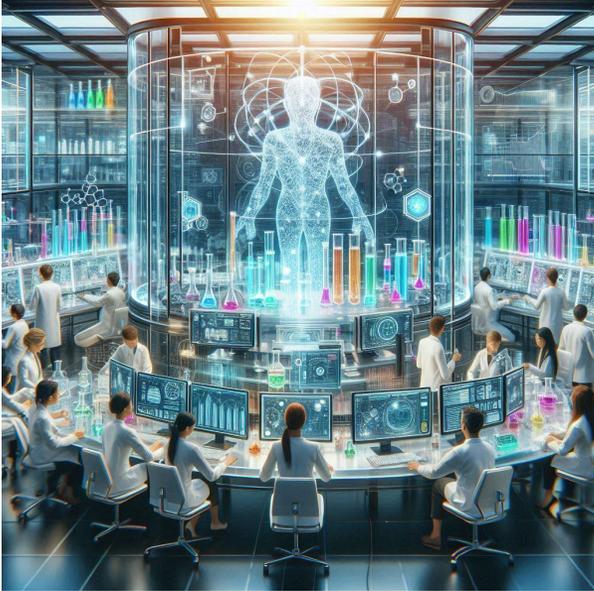


- **Outil:** COPILOT de Microsoft
 - disponible sur les applications Office 365
 - Sécurisé et interne à l'environnement du SI de Paris Habitat

- **Méthode**
 - Identification des explorateurs (35)
 - Formation/atelier Copilot
 - Cadrage des usages
 - Détermination des critères d'évaluation
 - Mise en œuvre et pilotage (COPIL + porteur de projet)
 - Evaluation et REX

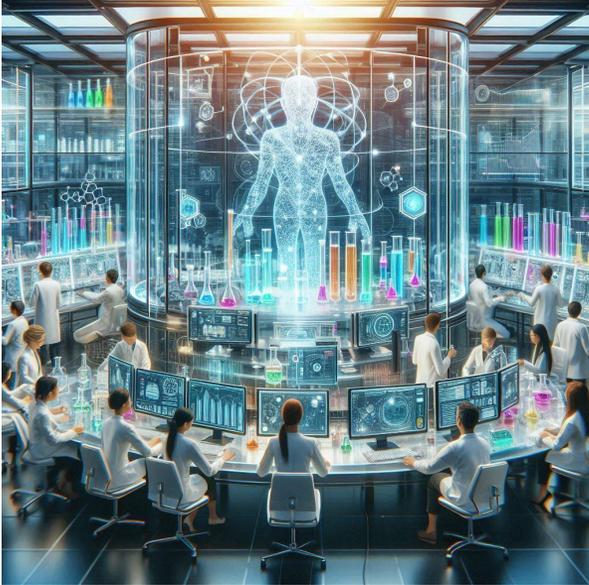
- **Durée:** 6 mois

Cadre de l'expérimentation IA de Paris Habitat



- **IA grand public:** Copilot dans Edge – ouvert à tous
 - Aucune donnée de PH dans ces outils grand public
- **Ex de cas d'usage**
 - **Assistant Bureautique** : réécriture de texte, aide à la rédaction de courriel (Outlook...
 - **Recherche et connaissance** : recherche internet « intelligente », recherche dans l'ensemble documentaire (Edge/Teams)...
 - **Création de contenu/Synthèse** : génération de rapport/pré-rapport, d'illustration/image, etc. (Teams/Edge/Outlook), CR de réunions, veille, des mails, propositions de réponse (Office, Outlook)
- **2 axes d'expérimentation**
 - Les marchés publics - **analyse de document**
 - La reconnaissance de document – **détection fraude**

Les principes généraux de l'expérimentation IA de Paris Habitat



■ Principes

= engagements de Paris Habitat pour garantir la conformité de l'utilisation de l'IA générative dans le cadre de l'expérimentation.

Parmi lesquels:

- **L'interdiction d'utilisation de données sensibles** (santé, appréciation sociale, infractions et condamnation, NIR, coordonnées bancaires, etc.).
- **La supervision humaine obligatoire** pour la véracité et de la pertinence des informations.
- **La transparence**: les usages et données concernés sont documentés et tenues à disposition.
- **La protection des données et la sécurité**: respect des préconisations ANSSI et CNIL :
 - Identification des données à risque
 - Sécurisation des traitements
 - DPO et RSSI de Paris Habitat dans la gouvernance



TEMOIGNAGE: les défis du DPO pour un cadre éthique de l'IA

Témoignage: les défis du DPO pour un cadre éthique de l'IA

En 3 mots:

- **IMPULSION:** DG et de la DGA Innovation
 - « *La question n'est pas SI et QUAND il faut utiliser l'IA mais plutôt COMMENT et dans QUELLES MESURES afin d'éviter tout dérapement comme avec toute nouvelle technologie révolutionnaire.* »
- **SOUPLESSE:** expérimentation
 - Cadre d'expérimentation des IA génératives
 - Consignes pour l'enregistrement de réunions et la génération de comptes-rendus
- **PRAGMATISME:** face au sujet complexe qu'est l'IA qu'on est tous en train d'appréhender et qui interroge:

Evaluation des
risques

Transparence

Biais /
Discrimination

Données
sensibles

Effectivité des
droits des
personnes

**DES QUESTIONS?
MERCİ DE VOTRE ATTENTION**



Contact: Amélie JUGAN

@: amelie.jugan@parishabitat.fr

tel. : 07 88 48 45 08

vivre
ensemble
la ville

parishabitat.fr |    

